

Le conseil municipal de Lons, légalement convoqué, s'est réuni le mercredi 1er avril 2026 à 18 heures 00, à l'Hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de son Maire, Nicolas PATRIARCHE.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient Présents : MM THIEUX MORA Florence, MOUSIS Didier, HORROD Vanessa, VILLEDIEU Arnaud, RODRIGUEZ Karine, DO COUTO Carlos, DALÉAS Annie, GUIET Hervé, SIMON Lydie, ARBERET Jean-Marc, BELLOCQ Rémi, BIASON Catherine, CHAGOT Raymond, LHOMY BONAMY Karine, SARTHOU Gérard, MESSEGUÉ Martine, GERMAIN Éric, BLEAU Nathalie, MIEYAA Xavier, MALAMAN Jennyfer, LEPREUX Stéphane, ZINT Murielle, CLOUTÉ David, POIREL Isabelle, DE PROYART Victor, BOSCA Iona, BOURDET Eric, ELHORGA Caroline, DOYHAMBEHERE Fabien, MOREAU Michèle,

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

- MAZILIÉ Eve a donné procuration à Monsieur CLOUTÉ David
- Monsieur FERREIRA Marco a donné procuration à Monsieur BOURDET Éric

Absent(s) excusé(s) :

**Secrétaire de séance : Florence THIEUX MORA**

\*\*\*\*\*

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la précédente séance

- 1- Création de commissions municipales permanentes
- 2- Élection des membres des commissions municipales
- 3- Élection des membres de la commission d'appel d'offres
- 4- Élection des membres de la commission de délégation de service public
- 5- Élection des délégués au conseil d'administration du CCAS
- 6- Élection des membres de la commission consultative des services publics locaux
- 7- Élection des membres de la commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées
- 8- Élection des délégués au syndicat mixte « Territoire d'Énergie 64 »
- 9- Élection des délégués au Syndicat Intercommunal de soins infirmiers à domicile « Lo Baniu »
- 10- Élection du délégué à la Société Publique Locale Pau Béarn Pyrénées Restauration
- 11-Élection du délégué à la Société d'Équipement des Pyrénées-Atlantiques
- 12-Élection du délégué à la Société Publique Locale des Pyrénées-Atlantiques
- 13- Élection des délégués à l'Office municipal des sports
- 14- Élection des délégués au Comité de jumelage Lons-Santofña
- 15- Désignation d'un conseiller municipal délégué au Handicap et à l'accessibilité
- 16-Désignation d'un conseiller municipal délégué à la sécurité des Établissements recevant du public
- 17- Désignation d'un conseiller municipal délégué aux relations avec l'OMS
- 18- Désignation d'un correspondant Défense
- 19-Désignation d'un adjoint chargé de représenter la commune dans les actes en la forme administrative
- 20- Indemnités de fonction des élus du conseil municipal
- 21-Non majoration des indemnités de fonction du maire et des adjoints
- 22- Délégations du conseil municipal au Maire en matière d'emprunt
- 23-Atelier-jeunes vacances de printemps 26
- 24-Modalités financières du Triatlons de Festi'Plaine
- 25-Marché des producteurs 2026:convention avec la Chambre d'Agriculture
- 26- Création d'un emploi communal au service périscolaire
- 27-Droit d'expression des élus municipaux dans le magazine municipal

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Préalablement, monsieur le Maire indique qu'il convient d'approuver le compte-rendu de la précédente séance.

Madame MOREAU s'interroge et critique le fait que l'intervention de Monsieur BOURDET ne soit pas reprise in extenso, à la différence de celle de monsieur le Maire suite à son élection.

Madame ELHORGA estime que cette différence de traitement des interventions est un défaut de transparence vis à vis des lonsois, à l'encontre selon elle de l'engagement de monsieur le Maire dans son discours d'après élection.

28 votes pour - 5 voix contre (BOURDET, ELHORGA, DOYHAMBEHERE, MOREAU, FERREIRA)

## **1- Création de commissions municipales permanentes**

Monsieur le Maire propose de créer huit commissions municipales permanentes dans les domaines suivants : Finances, Travaux et Environnement, Enfance et Jeunesse, Sport, Urbanisme, Vie associative et Grands évènements, Solidarités et Action Sociale, Culture et Jumelage.

Monsieur BOURDET s'étonne que l'adjoint en charge des « Relations citoyennes » ne dispose pas de commission. Il en demande la raison et souhaite des précisions sur le périmètre d'action de cet adjoint.

Monsieur le Maire indique que la mission première de cet adjoint sera d'être l'interface entre administrés et la commune sur un certain nombre de dossiers de proximité (travaux, incivilités, ...). Il accompagnera aussi des projets tels que la création d'une application mobile citoyenne ou la révision du plan communal de sauvegarde. Il considère qu'au regard de ces missions, l'utilité d'une commission n'est pas dans un premier temps justifiée.

Monsieur BOURDET demande si on peut comparer cet adjoint à un médiateur.

Monsieur le Maire répond par l'affirmative.

Monsieur DOYHAMBEHERE souhaite des précisions sur le fonctionnement et le rôle des commissions municipales

Monsieur le Maire indique qu'un ordre du jour est transmis avec la convocation, que la commission a un rôle informatif et/ou consultatif sur les dossiers et projets de délibération qui lui sont soumis, qu'un compte-rendu est produit mais qu'il n'est pas diffusé au public.

Adopté à l'unanimité.

## **2- Élection des membres des commissions municipales**

Commission Finances: Mesdames, Messieurs THIEUX MORA Florence, MOUSIS Didier, HORROD Vanessa, VILLEDIEU Arnaud, RODRIGUEZ Karine, DO COUTO Carlos, DALÉAS Annie, GUIET Hervé, SIMON Lydie, ARBERET Jean-Marc, MALAMAN Jennyfer, LEPREUX Stéphane, GERMAIN Éric, DE PROYART Victor, MESSEGUÉ Martine, BOURDET Eric, FERREIRA Marco, MOREAU Michèle

Commission Travaux et Environnement: Mesdames, Messieurs MOUSIS Didier, THIEUX MORA Florence, HORROD Vanessa, GUIET Hervé, LEPREUX Stéphane, SARTHOU Gérard, DE PROYART Victor, BELLOCQ Rémi, MAZILIÉ Eve, LHOMY BONAMY Karine, FERREIRA Marco, BOURDET Eric

Commission Enfance et Jeunesse : Mesdames, Messieurs HORROD Vanessa, THIEUX MORA Florence, SIMON Lydie, MIEYAA Xavier, MALAMAN Jennyfer, GERMAIN Éric, MAZILIÉ Eve, POIREL Isabelle, CLOUTÉ David, BOSCA Ilona, ELHORGA Caroline, DOYHAMBEHERE Fabien

Commission Sport : Mesdames, Messieurs VILLEDIEU Arnaud, DO COUTO Carlos, GUIET Hervé, BIASON Catherine, MIEYAA Xavier, CLOUTÉ David, SARTHOU Gérard, CHAGOT Raymond, MESSEGUÉ Martine, ZINT Murielle, FERREIRA Marco, DOYHAMBEHERE Fabien

Commission Urbanisme: Mesdames, Messieurs RODRIGUEZ Karine, MOUSIS Didier, DO COUTO Carlos, SIMON Lydie, CHAGOT Raymond, BIASON Catherine, MIEYAA Xavier, MALAMAN Jennyfer, BELLOCQ Rémi, LHOMY BONAMY Karine, MOREAU Michèle, BOURDET Eric

Commission Vie associative et Grands événements: Mesdames, Messieurs DO COUTO Carlos, HORROD Vanessa, VILLEDIEU Arnaud, GUIET Hervé, LEPREUX Stéphane, DE PROYART Victor, MESSEGUÉ Martine, BIASON Catherine, CLOUTÉ David, GERMAIN Éric, MOREAU Michèle, ELHORGA Caroline

Commission Solidarités et Action Sociale : Mesdames, Messieurs DALEAS Annie, HORROD Vanessa, RODRIGUEZ Karine, SIMON Lydie, MALAMAN Jennyfer, ZINT Murielle, BLEAU Nathalie, MESSEGUÉ Martine, POIREL Isabelle, BELLOCQ Rémi, DOYAHAMBEHERE Fabien, ELHORGA Caroline

Commission Culture et Jumelage: Mesdames, Messieurs SIMON Lydie, MOUSIS Didier, THIEUX MORA Florence, HORROD Vanessa, VILLEDIEU Arnaud, LHOMY BONAMY Karine, ZINT Murielle, BOSCA Ilona, DE PROYART Victor, MIEYAA Xavier, DOYHAMBEHERE Fabien, BOURDET Éric

Adopté à l'unanimité.

### **3- Élection des membres de la commission d'appel d'offres**

Monsieur le Maire précise que dans les communes de plus de 3 500 habitants, outre le maire qui en est son Président, cette commission comprend cinq conseillers municipaux titulaires et cinq suppléants élus à l'issue d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage.

Monsieur le Maire précise que le scrutin est secret et que les listes candidates peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Il sollicite les listes candidates.

Monsieur le Maire propose que la liste « Lons pour tous » soit composée en membres titulaires de Mesdames et Messieurs MOUSIS, THIEUX MORA, HORROD, ARBERET, MALAMAN et en membres suppléants de Mesdames et Messieurs SIMON , DO COUTO, LHOMY BONAMY, GUIET.

Monsieur BOURDET propose d'être le membre titulaire de la liste «Alternatives lonsoises» et Madame MOREAU le membre suppléant.

33 suffrages sont exprimés

Liste «Lons pour tous» : 28 voix

Liste «Alternatives lonsoises» : 5 voix

Selon les règles de la représentation proportionnelle au plus fort reste, les élus municipaux siégeant à la commission d'appel d'offres, en sus de monsieur le Maire sont :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs MOUSIS, THIEUX MORA, HORROD, ARBERET, BOURDET

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs SIMON, DO COUTO , LHOMY BONAMY , MOREAU

Adopté à l'unanimité.

### **4- Désignation des membres de la commission de délégation de service public**

Monsieur le Maire sollicite les listes candidates.

Monsieur le Maire propose que la liste « Lons pour tous » soit composée de Mesdames et Messieurs CHAGOT, BLEAU, MESSEGUÉ, ZINT, THIEUX MORA et pour les suppléants Mesdames et Messieurs HORROD, DALÉAS, LEPREUX, CLOUTÉ, VILLEDIEU.

Monsieur BOURDET propose que Madame MOREAU soit le membre titulaire de la liste «Alternatives lonsoises» et lui le membre suppléant.

33 suffrages exprimés

Liste « Lons pour tous » : 28 voix

Liste « ALTERNATIVES LONSOISES » : 5 voix

Les élus municipaux siégeant à la commission de délégation de service public, en sus de monsieur le Maire, sont :

Titulaires : Mesdames, Messieurs CHAGOT, BLEAU, MESSEGUÉ, ZINT, MOREAU  
Suppléants : Mesdames, Messieurs HORROD, DALEAS, LEPREUX, CLOUTÉ, BOURDET

Adopté à l'unanimité.

#### **5- Renouveaulement des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Monsieur le Maire rappelle qu'il préside de droit cet établissement public. Il propose de fixer à 10 le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (5 membres conseillers élus et 5 membres non élus). Concernant les 5 conseillers municipaux, il explique qu'ils sont désignés au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage. Il précise que les listes candidates peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Monsieur Le Maire sollicite les listes candidates.

Monsieur le Maire propose que la liste « Lons pour tous » soit composée de Mesdames DALÉAS, THIEUX MORA, BLEAU, ZINT, MALAMAN

Monsieur BOURDET propose que la liste « Alternatives lonsoises » soit composée de Madame ELHORGA.

33 suffrages exprimés

Liste «Lons pour tous » : 28 voix

Liste «Alternatives lonsoises» : 5 voix

Sont désignées à l'issue du vote membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale Mesdames DALÉAS, THIEUX MORA, BLEAU, ZINT, ELHORGA.

Adopté à l'unanimité.

#### **6- Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux**

Mesdames, Messieurs VILLEDIEU, GERMAIN, DO COUTO, MOREAU sont élus.

Adopté à l'unanimité.

#### **7- Désignation des membres élus de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées**

Mesdames, Messieurs GERMAIN, RODRIGUEZ, MOUSIS, MALAMAN, DOYHAMBEHERE sont élus.

Adopté à l'unanimité.

#### **8- Désignation des délégués lonsois au Syndicat Territoire d'énergie des Pyrénées-Atlantiques**

Monsieur le maire propose de désigner Mesdames, Messieurs MOUSIS, GERMAIN, HORROD délégués titulaires et Mesdames, Messieurs LHOMY BONAMY, THIEUX MORA, DE PROYART délégués suppléants.

Monsieur BOURDET dénonce la décision de monsieur le Maire de ne plus accorder de représentation de l'opposition lonsoise dans ce syndicat intercommunal.

Monsieur le Maire la motive par l'absence régulière du délégué de l'opposition lors du précédent mandat mais aussi par la nature très opérationnelle des relations de ce syndicat avec la commune et notamment autour des projets de maîtrise d'ouvrage déléguée d'enfouissement de réseaux.

28 votes pour – 5 contre (BOURDET, ELHORGA, DOYHAMBEHERE, MOREAU, FERREIRA)

**9- Désignation des délégués au Syndicat intercommunal pour le service de soins infirmiers à domicile « Lo Baniu »**

Sont désignés délégués titulaires Mesdames DALÉAS, MESSÉGUÉ, ZINT, BLEAU, POIREL, SIMON, ELHORGA et suppléants Mesdames, messieurs HORROD, LHOMY BONAMY, DOYHAMBEHERE

Adopté à l'unanimité.

**10- Désignation d'un représentant à la Société Publique Locale Pau Béarn Pyrénées Restauration**

Madame HORROD est désignée à l'unanimité.

**11- Désignation du délégué à la Société d'équipement des Pyrénées-Atlantiques (SEPA)**

Madame LHOMY BONAMY est désignée à l'unanimité.

**12- Désignation du délégué à la Société Publique Locale des Pyrénées-Atlantiques**

Madame LHOMY BONAMY est désignée à l'unanimité.

**13- Désignation des délégués municipaux à l'Office Municipal des Sports**

Monsieur le Maire propose la liste composée de Mesdames, Messieurs BIASON, MESSEGUÉ, CLOUTÉ, GUIET, DO COUTO, ZINT.

Monsieur BOURDET propose Monsieur DOYHAMBERE pour siéger à l'OMS.

La liste proposée par monsieur le Maire obtient 28 suffrages. La candidature proposée par monsieur le Maire en a recueilli 5.

Mesdames, Messieurs BIASON, MESSEGUÉ, CLOUTÉ, GUIET, DO COUTO, ZINT sont désignés pour siéger à l'OMS.

**14- Désignation des délégués municipaux au comité de jumelage Lons-Santoña**

Sont élus titulaires mesdames SIMON, HORROD, THIEUX MORA et suppléants mesdames, messieurs DE PROYART, LHOMY BONAMY, VILLEDIEU.

Adopté à l'unanimité.

**15- Désignation d'un conseiller municipal délégué au Handicap et à l'accessibilité**

Monsieur GERMAIN est désigné à l'unanimité.

**16- Désignation d'un conseiller municipal délégué à la sécurité des Établissements recevant du Public**

Monsieur ARBERET est désigné à l'unanimité.

### **17- Désignation d'un conseiller municipal délégué aux relations avec l'Office Municipal des Sports**

Madame BIASON est désignée à l'unanimité.

### **18- Désignation d'un correspondant Défense**

Madame LHOMY BONAMY est désignée à l'unanimité.

### **19- Désignation d'une adjointe chargée de représenter la commune dans les actes en la forme administrative**

Madame THIEUX-MORA est désignée à l'unanimité.

### **20- Indemnités de fonction des élus**

Monsieur BOURDET s'interroge sur les différences d'indemnisation entre élus titulaires d'une délégation.

Monsieur le Maire les justifie par la nature des missions.

Monsieur DOYHAMBEHERE remercie les adjoints qui renoncent au taux maximal d'indemnisation. Il évoque un geste notable dans la bonne gestion des comptes publics.

28 votes pour – 5 votes contre (BOURDET Eric, ELHORGA Caroline, DOYHAMBEHERE Fabien, MOREAU Michèle, FERREIRA Marco)

### **21- Non majoration des indemnités de fonction des élus municipaux**

Monsieur le Maire propose de ne pas majorer de 15 % les indemnités de fonction des élus malgré la possibilité offerte par la loi aux communes comme Lons sièges du bureau centralisateur des élections.

Monsieur DOYHAMBEHERE remercie les adjoints de cette décision.

Monsieur le Maire indique qu'il est aussi concerné.

Monsieur BOURDET rétorque que monsieur le Maire s'est attribué l'indemnité légale maximale.

Monsieur le Maire indique que la non majoration des 15 % s'applique aussi à son indemnité. Il indique que les deux communes voisines de Lescar et Billère ont par contre décidé cette majoration et que leurs maires auront une indemnité supérieure à la sienne.

Adopté à l'unanimité.

### **22- Délégation du conseil municipal au Maire en matière d'emprunt**

Adopté à l'unanimité.

### **23- atelier jeunes Printemps 2026**

Madame ELHORGA demande une explication sur le montant de la bourse versée aux participants.

Monsieur le Maire rappelle que ces ateliers-jeunes ont été mis en place il y a de nombreuses années dans le cadre des contrats de ville. Même si Lons ne dispose plus de quartiers prioritaires « Politique de la ville », la commune a décidé de poursuivre ces ateliers en les finançant intégralement et sur la même base de 90€ d'indemnisation .

Adopté à l'unanimité.

## **24- avenant au contrat pour la perception des recettes du Triat'lons de Festi'plaine**

Monsieur DOYHAMBEHERE regrette de ne pas avoir obtenu communication du contrat initial. Par ailleurs, il demande pourquoi l'OMS n'organise pas le Triat'lons.

Monsieur le Maire indique que l'OMS n'est pas dotée du matériel adéquat et que jusqu'à présent la société prestataire a toujours donné satisfaction.

Adopté à l'unanimité.

## **25- marché de producteurs de pays du 13 juillet 2026**

Madame MOREAU regrette qu'il soit toujours fait appel à la Chambre d'Agriculture pour la co-organisation de ce marché de producteurs ; elle estime que d'autres partenaires sont susceptibles de proposer des marchés avec un spectre plus large de producteurs.

Monsieur le Maire se félicite de la qualité du partenariat avec la Chambre d'Agriculture et de la satisfaction générale du public d'année en année. Dans ce contexte, il indique ne pas envisager pour le moment de changer de partenaire.

Adopté à l'unanimité.

## **26- Création d'un emploi d'animateur périscolaire**

Adopté à l'unanimité.

## **27- Droit d'expression écrite des conseillers municipaux dans le magazine municipal**

Monsieur DOYHAMBEHERE demande que cette question soit retirée de l'ordre du jour car elle est un article du règlement intérieur du conseil municipal qui doit être approuvé ultérieurement. Il note que la place de l'opposition y est réduite de 100 caractères, à la différence de l'espace de la majorité qui se voit attribuer 100 caractères supplémentaires.

Monsieur le Maire tient d'abord à nuancer en indiquant que ces 100 caractères correspondent à une phrase. Par ailleurs, il rappelle que ce droit d'expression tient compte de la proportionnalité des résultats des dernières élections municipales. Il indique d'ailleurs que la stricte application de cette règle entraînerait une baisse encore plus importante de la place de l'opposition dans le Parlons.

Monsieur BOURDET déplore cette décision, comme celle de ne plus donner de siège à l'opposition municipale au sein de l'OMS et de Territoire d'énergie.

Au final, monsieur le Maire décide de retirer cette délibération et de l'examiner avec le règlement intérieur lors d'une prochaine séance.

Madame MOREAU demande quand sera organisée une rencontre des élus avec les agents de la collectivité.

Monsieur le Maire répond qu'il n'a pas prévu ce type de rencontre, laquelle n'a d'ailleurs jamais été organisée. Il précise que les élus auront l'occasion de rencontrer certains chefs de services à l'occasion des réunions de commission et de conseil municipal. Il demande si l'intention était de rencontrer les 300 agents communaux.

Madame MOREAU répond « pourquoi pas ? ».

L'ordre du jour étant clos, Monsieur le Maire lève la séance à 19 h 05.

La secrétaire,

Florence THIEUX MORA

Le Maire,  
Président de séance,

Nicolas PATRIARCHE